

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 17 avril 2009

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2009-6-6-6

**Service consulté**

**C251 et C751**

**GERPLAN : ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche GERPLAN, les communes de Beblenheim, Kappelen, Lièpvre et Bourbach-le-Haut ainsi que les communautés de communes du Pays du Ried Brun et de la Vallée de Kaysersberg sollicitent le Département pour respectivement :

- l'aménagement du sentier viticole des perles,
- l'acquisition d'un broyeur à végétaux,
- la réalisation d'opérations d'amélioration pastorale,
- l'aménagement paysager du site de la communauté de communes du Pays du Ried Brun,
- la réhabilitation de fossés,
- la création sur internet d'un catalogue de produits paysans permettant leur promotion et leur achat en ligne.

Par ailleurs, la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace et la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg sollicitent le Département pour les postes 2008 et 2009 de leur animateur GERPLAN.

Il vous est proposé de financer leurs demandes, détaillées dans le présent rapport, pour un montant total de 54.153,49 €.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé

Dans le cadre de la mise en œuvre du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, la commune de Beblenheim souhaite mettre en valeur le sentier des Perles par un aménagement environnemental. Cette action a pour objectif d'apporter une diversité paysagère dans le vignoble par la plantation d'arbres et de haies d'espèces locales le long des parcelles viticoles.

L'action figure dans le programme prévisionnel 2008 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 29 février 2008.

Le montant prévisionnel étant de 1.682 €, l'aide départementale serait de 841 € (taux d'aide de 50% d'un plafond subventionnable de 45.600 € pour la réalisation d'un sentier de découverte), qui seront prélevés au 204/20414/74.

### GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Sierentz

Dans le cadre de la préfiguration du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Sierentz, la commune de Kappelen souhaite acquérir un broyeur à végétaux.

L'objectif est de réduire la production de déchets verts et de les valoriser, une fois broyés, en paillage sur les espaces verts publics pour diminuer l'arrosage ou en engrais herbicide pour limiter, voire arrêter, l'emploi de pesticides de synthèse.

Il vous est proposé de financer cette action à hauteur de 30 % du coût prévisionnel HT. L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse participe également à hauteur de 30% et se réserve la possibilité d'un financement complémentaire de 20% si les collectivités concernées s'engagent, dans les 3 ans, à ne plus utiliser de pesticides.

Le montant prévisionnel d'achat du broyeur étant de 15.354 € HT, l'aide départementale serait de 4.606,20 €, qui seront prélevés au 204/20414/74.

### GERPLAN des communautés de communes du Val d'Argent et du Pays de Thann

Les programmes de réouverture paysagère s'inscrivent totalement dans la mise en œuvre des GERPLAN, en lien avec les mesures agro-environnementales : ils permettent en effet d'agir sur l'attrait paysager des vallées, de compenser pour les agriculteurs la disparition des prairies de fauche en fonds de vallée (pression urbaine) et de contribuer à pérenniser leurs exploitations.

De 2007 à 2013 (durée du Contrat de Projets), pour les opérations d'amélioration pastorale issues d'un GERPLAN et sous maîtrise d'ouvrage publique ou collective, le plan de financement proposé dans le cadre de la convention Massif Vosgien et de la convention interrégionale de Massif (CIM) est le suivant : 40 % maximum CG et 40 % Etat + FEDER.

L'aide départementale est accordée à la condition que les travaux soient réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique ou collective (association foncière pastorale).

La liste jointe au rapport présente la demande de subvention des communes de Lièpvre et de Bourbach-le-Haut dans le cadre de la mise en œuvre des GERPLAN des communautés de communes du Val d'Argent et du Pays de Thann.

Ces dossiers, outre la description du projet sous l'angle agricole, comportent un diagnostic environnemental réalisé par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) qui analyse les enjeux patrimoniaux du site concerné et les effets immédiats ou à plus long terme que les travaux envisagés pourraient avoir sur l'environnement ; au regard de ces éléments, le PNRBV apporte des préconisations permettant de respecter ces enjeux. Ces préconisations devront être prises en compte par l'agriculteur lors de la réalisation des travaux.

Ces dossiers sont éligibles, pour un montant total d'investissements de 49.672,47 €.

Je vous propose d'apporter une subvention à hauteur de 40 % des investissements pour les projets communaux d'amélioration pastorale figurant sur la liste ci-jointe pour un montant total de 19.868,99 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74.

## GERPLAN de la communauté de communes du Pays du Ried Brun

Le programme prévisionnel 2008 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays du Ried Brun a été présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 21 mai 2008. Les actions qui suivent y figurent.

- **Aménagement paysager du site de la communauté de communes du Pays du Ried Brun**

La communauté de communes du Pays du Ried Brun poursuit l'aménagement paysager de son site, démarré dans le cadre de la gestion différenciée de ses espaces publics. En complément de la plantation en 2008 de fruitiers hautes tiges, elle a souhaité installer des panneaux présentant les variétés plantées et leur intérêt.

Le taux d'intervention du Département étant de 50 % et le coût de cette opération s'élevant à 426 €, le montant de la subvention départementale serait de 213 €, qui seront prélevés au 65/65734/F738.

- **Réhabilitation de fossés du Ried**

La communauté de communes du Pays du Ried Brun poursuit la réhabilitation des fossés de son territoire afin de conserver et renforcer leur double fonction : régulation hydraulique et corridor biologique pour la faune.

Le taux d'intervention du Département étant de 40 % et le coût de cette opération s'élevant à 3.407 € HT, l'aide départementale serait de 1.362,80 €, qui seront prélevés au 204/20414/74.

## GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg

- **Catalogue en ligne des produits paysans de la vallée**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son GERPLAN, la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg souhaite créer, sur internet, un catalogue des produits paysans de son territoire afin d'en assurer la promotion et la vente.

L'objectif de cette action est de faciliter la commercialisation en circuit court des produits agricoles de la vallée et éventuellement les projets de diversification.

Cette action est inscrite dans le programme prévisionnel GERPLAN 2008 de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 30 juin 2008.

Il vous est proposé de financer cette action à hauteur de 50 % du coût total. Le coût de ce projet s'élevant à 15.611 € TTC, le montant de la subvention départementale serait de 7.805,50 €. Les crédits nécessaires seront imputés au 65/65734/F738.

- **Poste 2009 animateur GERPLAN**

La communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg sollicite l'aide financière du Département pour son poste d'animateur GERPLAN 2009, embauché à 80%.

La Commission Permanente réunie le 23 mai 2008 a délibéré en faveur du financement du poste jusqu'en 2009, sur la base de 40 % du coût de fonctionnement avec un plafond subventionnable de 30.400 €/an.

Le montant prévisionnel du coût de fonctionnement du poste pour 2009 est de 40.041 €. Le plafond subventionnable étant de 30.400 € (équivalent temps plein), il est de 24.320 €/an pour un poste à 80%, ce qui induit une aide départementale pour 2009 de 9.728 €. Les crédits nécessaires seront imputés au 65/65734/F738.

### GERPLAN de la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace

La communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA) s'est engagée dans la démarche GERPLAN début 2005 et a validé son programme d'actions fin février 2008. Elle a souhaité, dès 2008, recruter un animateur afin de pérenniser la dynamique locale résultant de la phase de concertation et de favoriser la mise en œuvre des actions projetées.

L'aide départementale est de 40 % maximum du coût de fonctionnement, pour un poste d'animateur par structure, avec un plafond subventionnable de 30.400 €/an pendant 6 ans.

Le montant du coût de fonctionnement du poste pour 2008 est de 38.574 €. 80% du temps de l'animateur étant consacrés au GERPLAN, l'aide départementale serait de 9.728 €. Les crédits nécessaires seront imputés au 65/65734/F738.



Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN, le subventionnement :

- de l'aménagement du sentier des perles au bénéfice de la commune de Beblenheim, pour un montant de 841 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
- de l'acquisition d'un broyeur à végétaux au bénéfice de la commune de Kappelen, pour un montant de 4.606,20 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
- de la réalisation d'une opération d'amélioration pastorale au bénéfice de la commune de Lièpvre pour un montant de 9.747,87 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
- de la réalisation d'une opération d'amélioration pastorale au bénéfice de la commune de Bourbach-le-Haut pour un montant de 10.121,12 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
- de l'aménagement paysager du site de la communauté du Pays du Ried Brun au bénéfice de celle-ci pour un montant de 213 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,
- de la réhabilitation de fossés au bénéfice de la communauté du Pays du Ried Brun pour un montant de 1.362,80 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
- de la création d'un catalogue de produits paysans sur internet, au bénéfice de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, pour un montant de 7.805,50 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,
- du poste d'animateur GERPLAN 2009 de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg pour un montant de 9.728 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,

- du poste d'animateur GERPLAN 2008 de la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace pour un montant de 9.728 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 17 AVRIL 2009

**Actions GERPLAN (E)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03687	<b>BEBLLENHEIM</b> Aménagement arboré du sentier viticole de Beblenheim	1 682,00	50%	841,00
GPL03698	<b>BOURBACH-LE-HAUT</b> Amélioration pastorale n°309 - Kohlberg	25 302,80	40%	10 121,12
GPL03679	<b>KAPPELEN</b> Acquisition d'un broyeur de végétaux par la commune de Kappelen	15 354,00	30%	4 606,20
GPL03697	<b>LIEPVRE</b> Amélioration pastorale n°307 - l'Estasy et les Grands Champs	24 369,67	40%	9 747,87
GPL03668	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN</b> Réhabilitation de fossés au Pays du Ried Brun	3 407,00	40%	1 362,80
			Total	26 678,99

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 17 AVRIL 2009

**Actions GERPLAN (F)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03705	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN</b> Aménagement paysager du site de la communauté de communes du Ried Brun	213,00
GPL03659	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG</b> Création sur internet d'un catalogue de produits paysans de la vallée	7 805,50
GPL03650	<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MULHOUSE - SUD ALSACE</b> Poste animateur GERPLAN CAMSA 2008	9 728,00
GPL03702	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG</b> Poste animateur GERPLAN CCVK 2009	9 728,00
<b>Total</b>		<b>27 474,50</b>